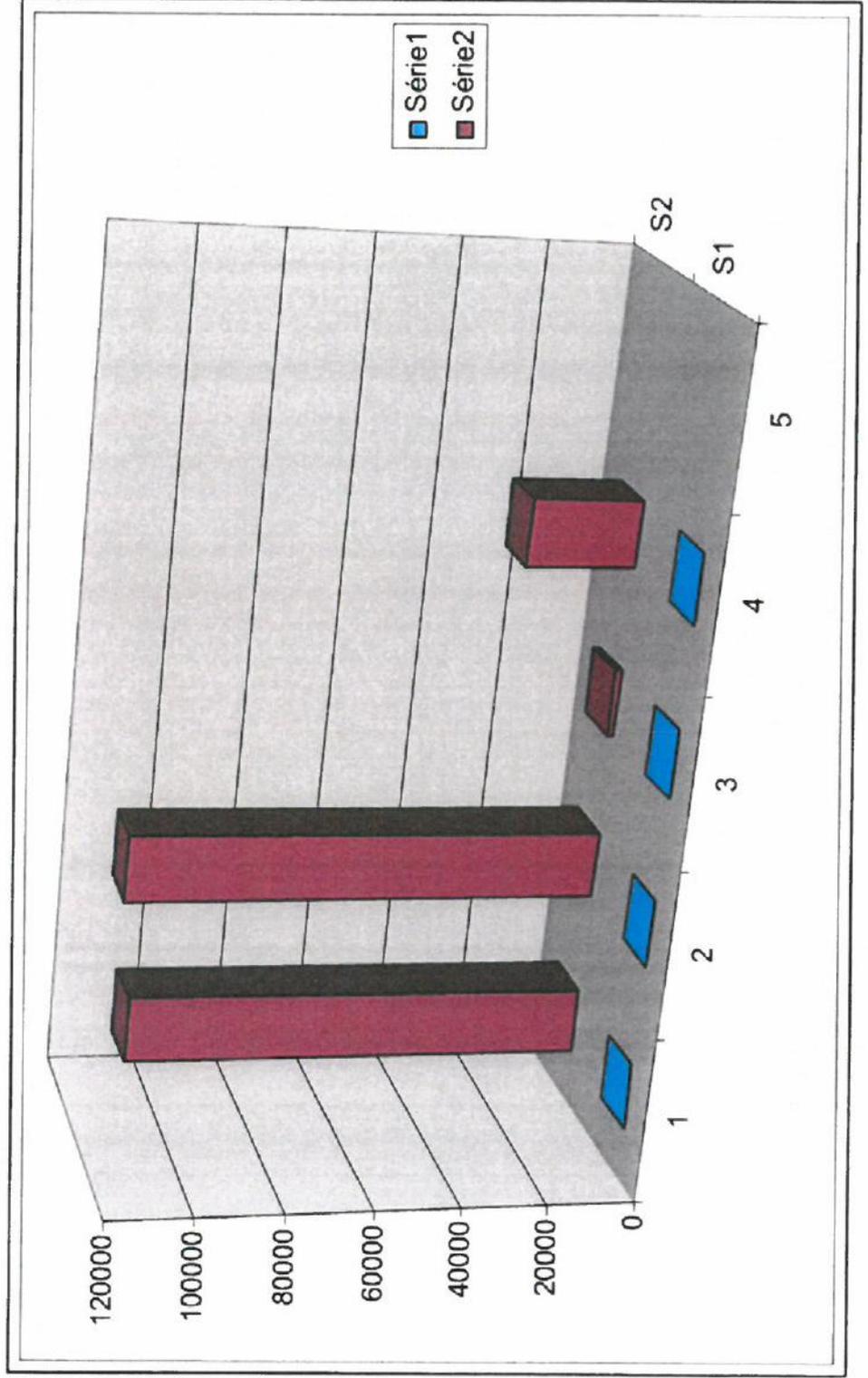


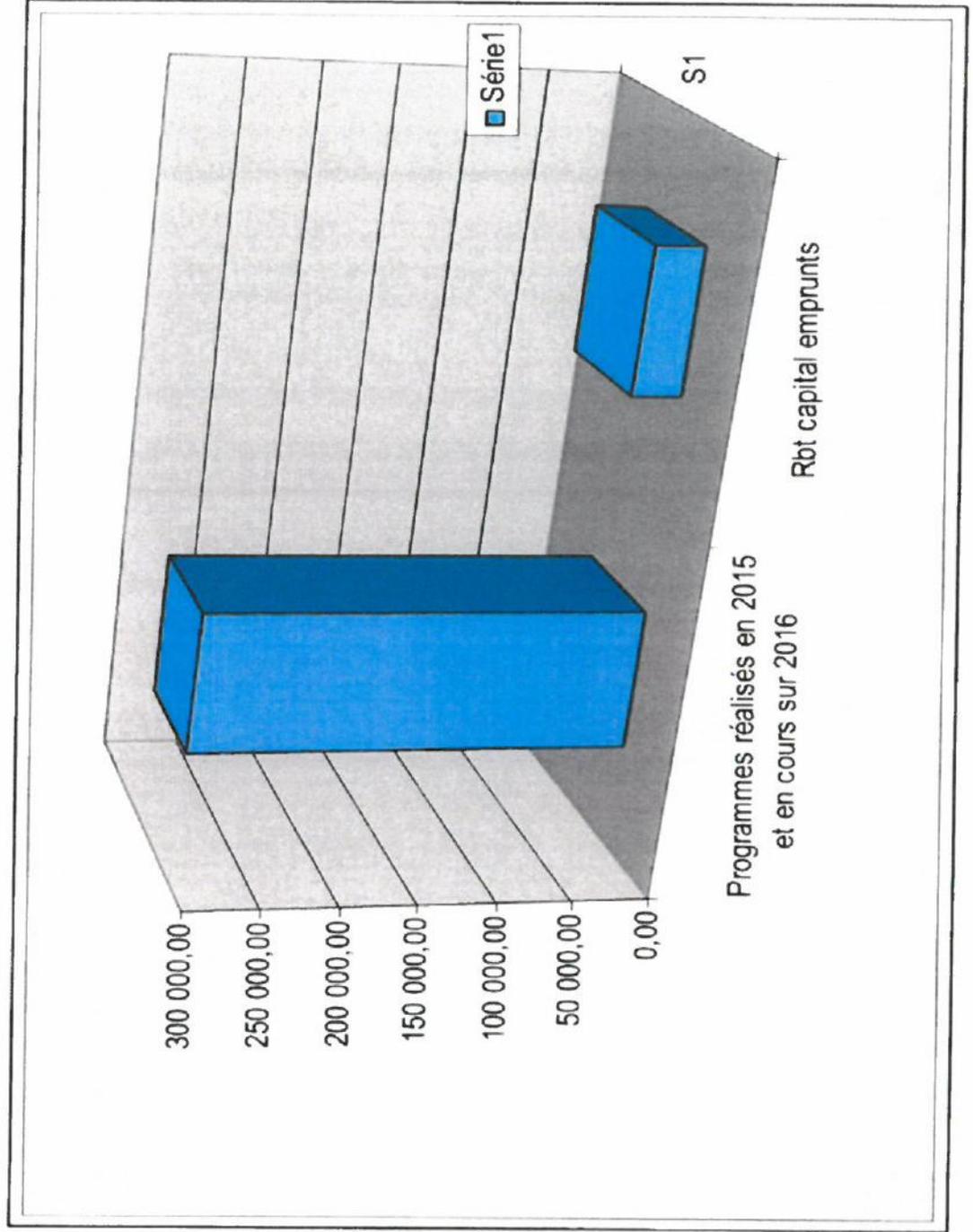
Marquixanes

Répartition Recettes investissement 2015

TABLEAU 5



**Répartition par catégories
Dépenses d'investissement**



RESULTAT 2015 ET AFFECTATION EN 2016

SECTION FONCTIONNEMENT	2015 RECETTES	2015 RESULTAT	2015 DEPENSES
RESULTAT 2015	476432,79	63 720,17	412712,62
RESULTATS CUMULES DES ANNEES ANTERIEURES (cpte 002)		46 783,08	
RESULTAT TOTAL CUMULE AU 31/12/2015		110 503,25	
SECTION INVESTISSEMENT	2015 RECETTES	2015 RESULTAT	2015 DEPENSES
RESULTAT 2015	269 956,17	72 635,37	197 320,80
RESULTATS CUMULES DES ANNEES ANTERIEURES (cpte 001)		75 539,67	
RESULTAT TOTAL CUMULE AU 31/12/2015		148 175,04	109 650,29
CORRECTION CAR RESTES A REALISER: dépenses engagées non payées au 31/12/2015 titres de recettes non recouvrés au 31/12/2015		-190 208,00 41 180,00	-149028
SOIT UN RESULTAT NEGATIF 2015 (cpte 1068)		-852,96	

RESULTAT TOUTES SECTIONS CONFONDUES

109 650,29

AFFECTATION DU RESULTAT AU
BUDGET PRIMITIF 2016
compte 001 109 650,29
de la section de fonctionnement

VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2015 COMMUNE

Le Conseil Municipal élit Monsieur MIR Jean-François président de séance.

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses réalisées</i>	<i>412 712.62</i>
<i>Recettes réalisées</i>	<i>476 432.79</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>+ 63 720.17</i>
<i>Résultat reporté de N-1</i>	<i>+ 46 783.08</i>
<i>Excédent de clôture au 31/12/2015</i>	<i>+ 110 503.25</i>

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses réalisées</i>	<i>197 320.80</i>
<i>Recettes réalisées</i>	<i>269 956.17</i>
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>+ 72 635.37</i>
<i>Résultat reporté N-1</i>	<i>+ 75 539.67</i>
<i>Excédent de clôture au 31/12/2015</i>	<i>+ 148 175.04</i>

RESULTAT DE L'EXERCICE 2015 Fonctionnement + Investissement + 136 355.54

RESULTAT DE CLOTURE 2015 Fonctionnement + Investissement + 258 678 .29

Madame CANAL Anne-Marie se retire pour le vote.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de la commune.

4-Approbation compte de gestion 2015 commune.

Madame le Maire informe qu'il y a lieu approuver le compte de gestion élaboré par Monsieur SALGUERO receveur.

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2015 COMMUNE

De Monsieur Emmanuel SALGUERO, Receveur

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la concordance du compte administratif et du compte de gestion

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5-Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2015.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2015
--

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Anne-Marie CANAL, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, présenté ce jour, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, constatant que le compte administratif présente : Un excédent de fonctionnement de 63 720.17 Euros.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité

Décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	46 783.08 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT	63 720.17 €

A) EXCEDENT AU 31.12.2015	110 503.25 €
----------------------------------	---------------------

Affectation obligatoire

* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	Néant
--	-------

* à l'exécution du virement à la section d'investissement (Compte 1068) pour apurement déficit reporté	852.96
--	--------

Solde disponible compte 002	109 650.29 €
------------------------------------	---------------------

B) DEFICIT AU 31.12.2015	Néant
---------------------------------	--------------

C) le cas échéant, affectation de l'excédent antérieur reporté	Néant
---	--------------

6-Vote des taux 2016.

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de fixer les taux des taxes locales, taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti, et qu'il n'y aura pas d'augmentation d'impôts en 2016.

Elle ajoute que le taux départemental augmente, mais pas celui de la commune.

Madame le Maire dit qu'il y a une perte de 7530 € concernant les taxes d'habitation, compte tenu de la baisse de la valeur locative de référence pour les foyers exonérés.

Madame Bonikowski suggère une augmentation des impôts en 2017.

Madame le Maire lui répond qu'il y a la possibilité de demander un chiffrage auprès de la Direction des Finances, afin de savoir si cela représente une hausse significative des recettes fiscales.

Madame Bonikowski dit que les taxes ne sont pas élevées par rapport à d'autres communes.

Un tableau des taux par rapport à la moyenne Départementale et nationale est projeté.

<i>VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES EN 2016</i>

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de fixer les taux des taxes locales directes pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

DECIDE de maintenir les taux de l'année précédente à savoir :

<i>TAXE D'HABITATION</i>	<i>15.28</i>
<i>TAXE FONCIERE BATI</i>	<i>19.46</i>
<i>TAXE FONCIERE NON BATI</i>	<i>50.48</i>

Total du produit fiscal : 192 406.00 €

Marquixanes

TAUX D'IMPOSITION 2016

PRODUITS FISCAUX 2016

	2014	2015	2016	Bases Prévision 2016	Produits fiscaux 2016
taxe d'habitation	15,28	15,28	15,28	659 126,00	100 714,00
Taxe foncière bâti	19,46	19,46	19,46	438 500,00	85 332,00
Taxe foncière non bâti	50,48	50,48	50,48	12 600,00	6 330,00

TAUX COMPARATIFS

	commune	national	départemental
taxe d'habitation	15,28	24,19	24,85
Taxe foncière bâti	19,46	20,52	22,54
Taxe foncière non bâti	50,48	49,15	51,85

7-Subventions allouées aux associations pour 2016.

Madame le Maire informe qu'il y a lieu de voter et d'approuver l'attribution de subventions aux associations suivantes :

Caisse des écoles, Fondation du Patrimoine, Festival Pablo Casals, Ecole du Rugby du Canigou, A.N.A.C.R, MARQUIXAMUSE, Association les Enfants d'Abord (LEDA), Football Club VINCA, Les Amis de Saint Jacques de Calahons, Le Souvenir Français, Les restaurants du cœur, l'Association Marquixanes en fleurs, So Music Station.

Madame le Maire informe que l'Association la Cellère n'a pas demandé de subvention. Elle indique que l'Association les Petites Mains de Marquixanes ne souhaite pas de subvention, car elle possède suffisamment de matériels ludiques, et ajoute qu'ils se réunissent tous les 15 jours ou 1 fois par mois.

Madame Bonikowski demande le but de L'Association les enfants d'abord (LEDA) et propose de donner plus de subvention.

Monsieur Vasseur et Madame Bonikowski proposent de donner une aide financière pour les restaurants du cœur.

Madame le Maire dit qu'elle souhaiterait accueillir des Associations de randonneurs, et informe qu'elle s'est rendue avec Monsieur VASSEUR et François JARQUE sur la commune d'Arboussols pour une journée de débroussaillage avec de « l'Association dels orris y camins del roc roudoun ». Ils ont été reçus par le 1^{er} Adjoint et le secrétaire de Mairie.

Le but est de remettre en état l'ancien chemin dit « chemin de Marquixanes » qu'empruntaient nos aïeux à l'époque où les déplacements se faisaient à pied.

Il s'agit de poursuivre la réouverture de ce sentier commencée quelques mois plus tôt.

La prochaine journée de débroussaillage qui doit nous mener jusqu'à Marquixanes se fera avec des Marquixanais bénévoles et l'Association d'Arboussols.

Madame Aubert informe qu'elle s'abstient pour le versement de la subvention Marquixamuse car elle est trésorière de cette association.

<i>VERSEMENT SUBVENTIONS 2016</i>
--

Pour la préparation du budget primitif 2016, le Conseil Municipal décide, pour l'année 2016, l'attribution de subventions aux associations suivantes :

<i>Caisse des écoles :</i>	<i>5 000.00 €</i>
<i>Fondation du Patrimoine :</i>	<i>50.00 €</i>
<i>Festival Pablo Casals :</i>	<i>100.00 €</i>
<i>Ecole du Rugby du canigou :</i>	<i>50.00 €</i>
<i>A.N.A.C.R :</i>	<i>100.00 €</i>

Marquixanes 2016

Versement des subventions 2016

Organismes	Nature juridique	Montant 2015	Montant 2016
Caisse des écoles	commune	5000	5000
ANACR	association	100	100
Marquixamuse	association	800	800
Les enfants d'abord (Leda)	association	200	200
So music Station	association	0	300
Ecole de rugby du Canigou	association	50	50
Festival Pablo Casals	association	50	50
Fondation du patrimoine	association	50	50
Football club de Vinça	association	50	50
Le souvenir Français	association	250	250
Les amis de Saint Jacques de calahons	association	200	200
les restaurants du cœur	association	50	50
Marquixanes en fleurs	association	300	300
La Cellere de Marquixanes	association	600	0
Total des subventions aux associations		2700	2400
Total		10400	9800

MARQUIXAMUSE :	800.00 €
<i>(Madame AUBERT Sophie trésorière de l'association Marquixamuse s'abstient)</i>	
Association les Enfants d'Abord (LEDA) :	250.00 €
Football Club VINCA :	50.00 €
Les Amis de Saint Jacques de Calahons :	200.00 €
Le Souvenir Français :	250.00 €
Les restaurants du cœur :	100.00 €
Association Marquixanes en fleurs :	300.00 €
So music Station :	300.00 €

8-Vote budget primitif 2016 commune.

Madame le Maire informe que le budget est voté par chapitre.

Elle informe que l'agent qui a été embauché en contrat CAE a démissionné

VOTE BUDGET PRIMITIF 2016 COMMUNE
--

Madame le Maire informe que le budget est voté par chapitre.

Voté à l'unanimité

FONCTIONNEMENT

<i>Dépenses</i>	452 444.00
<i>Virement à la section d'investissement</i>	72 896.00
TOTAL DEPENSES	525 340.00

<i>Recettes</i>	415 690.00
<i>Résultat reporté</i>	109 650.00
TOTAL RECETTES	525 340.00

INVESTISSEMENT

<i>Dépenses</i>	140 444.00
<i>Restes à réaliser</i>	190 208.00
TOTAL DEPENSES	330 652.00

<i>Recettes</i>	67 549.00
<i>Résultat reporté</i>	148 175.00
<i>Restes à réaliser</i>	41 180.00
<i>Affectation 1068</i>	852.00
<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	72 896.00
TOTAL RECETTES	330 652.00

Documents du budget